



Dossier de presse
Conférence de presse : 10 mai 2017

Communs : air(e) de village

Exposition itinérante

Mai – décembre 2017

Clotilde DUPE-BRACHU, Animatrice de l'architecture et du patrimoine : pah@vignoble-nantais.fr / 02 40 80 90 13
Alexandra LE DREFF, Chargée de mission événementiel : evenementiel@musee-vignoble-nantais.fr / 02 40 80 90 13
Ludivine JOURDAN, Chargée de communication : communication@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais
82 rue Pierre Abélard - 44330 Le Pallet

Sommaire

Communiqué de presse	3
Qu'est-ce qu'un village à commons ?	4
L'exposition	6
Animations autour de l'exposition	7
Une étude à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais	8
L'inventaire du patrimoine, une compétence régionale	9
Informations pratiques - Partenariats et financements	10

Communiqué de presse

Une exposition sur les villages à commons du Vignoble Nantais

Le Pays du Vignoble Nantais présente « Commons : air(e) de village ». Cette exposition itinérante rend compte de l'étude sur l'architecture et les usages collectifs de ces lieux de vie partagés nés au moyen-âge et toujours bien vivants aujourd'hui.

Conscients de cette originalité, le Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais et la Région des Pays de la Loire ont mené ensemble une étude d'inventaire qui a permis de recenser plus de 1000 « villages à commons » sur les 29 communes du pays. Un « village à commun » est un hameau dans lequel une ou plusieurs parcelles appartiennent en propriété indivise à l'ensemble des habitants du lieu, et à eux seuls !



L'étude a révélé que ces commons de village sont un héritage d'une vie en commun, d'une vie de village, où le partage d'un espace de façon solidaire permettait d'améliorer les conditions de vie de chacun. Aujourd'hui, parfois délaissés par la modernisation des activités agricoles, ils deviennent de espaces collectifs plus ou moins verts, où se tissent de nouvelles formes de vivre ensemble.

L'exposition itinérante « Commons : air(e) de village » a été conçue pour être présentée dans les 29 communes qui composent le territoire du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais. Elle restitue à la population les résultats les plus intéressants de l'étude d'inventaire débutée en 2014, qui se poursuit en 2017 avec des collectes de mémoire et une analyse approfondie sur les maisons les plus typiques.

L'itinérance de l'exposition, qui devrait se poursuivre pendant 3 ans, sera accompagnée de nombreuses animations : interventions des associations d'histoire locale, concerts et « salons de musique » dédiés au vivre ensemble, etc.

Une occasion de découvrir ces villages qui recèlent des trésors patrimoniaux !

INFOS PRATIQUES :

Maisdon-sur-Sèvre : du 2 au 22 mai 2017

Boussay : du 26 juin au 17 juillet 2017

Gorges : les 9 et 10 septembre 2017 (dans le cadre de Randissimo)

La Boissière-du-Doré : du 1^{er} au 22 octobre 2017

Vallet : du 27 novembre au 15 décembre 2017

Renseignements auprès du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais

➤ 02 40 80 90 13 ou pah@vignoble-nantais.fr

Plus d'informations sur le site www.vignoble-nantais.eu

Qu'est-ce qu'un village à commun ?

Qu'est-ce qu'un commun de village ?

Un commun de village est une parcelle qui est la propriété indivise de l'ensemble des habitants d'un hameau, appelé « village » en Pays du Vignoble Nantais. Cette parcelle peut être un espace sans vocation définie ou avoir une utilité agricole (aire de battage, prairie...). Elle peut accueillir un puits, un four, un calvaire, ou avoir été aménagée pour créer une mare.



Le four à pain sur la place du Pé de Sèvre au Pallet en 1936 (© Famille Bedouet) et le puits de la Barillère à Mouzillon en 2015 (© Région Pays de la Loire, Inventaire général – Denis Pillet, 2015).

Les communs peuvent être situés dans le village même, que ce soit la « place du village » ou des espaces annexes. Ils se trouvent parfois aussi en périphérie du village, par exemple le long d'une rivière ou dans un bois.

Qu'est-ce qu'un village à commun ?

Un village à commun est un hameau qui comporte une ou plusieurs parcelles propriétés communes de l'ensemble de ses habitants.

Les villages à communs trouvent leur origine dans l'abolition des privilèges (4 août 1789) qui transforme le droit d'usage collectif sur des landes, des fours banaux, etc. en un droit de propriété pour les habitants des hameaux. Les villages sont donc anciens et certains conservent encore des bâtiments construits sous l'Ancien Régime, qui, même s'ils sont modestes constituent un véritable patrimoine pour le Pays du Vignoble Nantais. Dans le cadre de cette étude, ce sont les villages à l'architecture la mieux préservée qui ont été prioritairement étudiés.

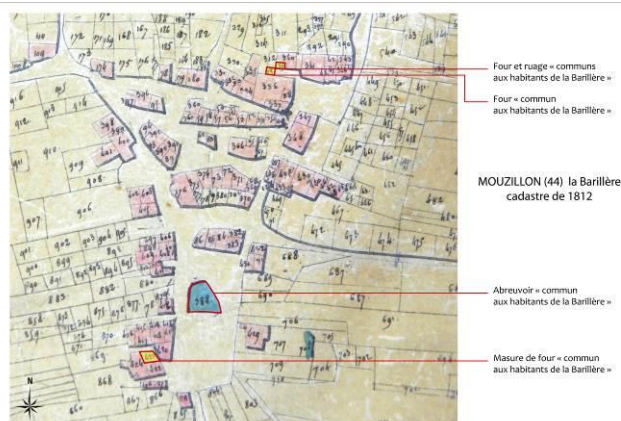


Une maison construite au XVIII^e siècle à la Pichaudière (Saint-Hilaire-de-Clisson, © Région Pays de la Loire, Inventaire général – Denis Pillet, 2015) et une autre datant probablement du XV^e siècle à Rousselin (Boussay,

Le bâti est très imbriqué : les petites maisons alternent avec des dépendances agricoles, souvent en appentis, qui s'appuient les unes sur les autres.

Les bâtiments sont organisés selon deux schémas principaux :

- Un schéma « en bordure » où ils s'alignent sur le bord du commun ;
- Un schéma « en îlots » où ils sont aussi présents sur le commun.



Le village de la Bastière à Vertou est organisé « en bordure » (© Archives départementales de Loire-Atlantique) alors que celui de la Barillère à Mouzillon est « en îlots » (© Région Pays de la Loire, Inventaire général – Virginie Desvigne, 2016).

Comment y vivait-on et y vit-on ?

Avant la modernisation de l'agriculture, les habitants des villages à communs étaient principalement de petits propriétaires fonciers. Leur activité de polyculture nécessitait d'utiliser des espaces supplémentaires afin de stocker ou travailler leur récolte (aire de battage par exemple) : ce sont les communs.

Le partage solidaire d'espaces improductifs, qui ne font donc pas l'objet de convoitise pour devenir une propriété privée, permettaient à chacun d'améliorer ses conditions de vie. Néanmoins il impliquait aussi une certaine promiscuité. En témoigne l'organisation du bâti dans les villages, où l'imbrication des dépendances et maisons d'habitation n'est pas soumise à une organisation par propriétaires.

Aujourd'hui, la population des villages est plus diversifiée. Les jeunes générations ont importé des manières de vivre issues des comportements urbains et n'utilisent plus que rarement les espaces communs à des fins agricoles.

Aujourd'hui les communs sont devenus des espaces de dessertes ou de parking. Ils sont aussi dans certains villages des espaces de partage, de loisirs ou festifs. Les pratiques sont très diverses d'un hameau à un autre.

L'exposition

Propos de l'exposition

L'exposition a été conçue autour de trois questions principales :

- Qu'est-ce qu'un commun de village ?
- Qu'est-ce qu'un village à commun ?
- Comment vit-on dans un village à commun ?



Le plan de l'exposition les reprend :



- Une première partie est consacrée à des éléments de définition (commun, village à communs, schéma d'organisation du bâti...);
- Une 2^e partie est consacrée au « vivre ensemble » : hier (c'est-à-dire de l'Ancien Régime à la modernisation de l'agriculture) et aujourd'hui ;
- Une 3^e partie invite à la réflexion sur les villages de demain et sur ce qu'il serait intéressant d'y mettre en commun.

Pour compléter ses propos généraux, deux panneaux viennent appuyer le discours en présentant les douze villages qui ont été plus particulièrement étudiés.

Scénographie

« Communs : air(e) de village » est présentée sur une structure métallique en forme de cube.

Ce type de structure a été choisi pour faciliter l'itinérance de l'exposition.



Les deux panneaux qui présentent les 12 villages étudiés de façon plus approfondie et qui s'ajoutent à la structure principale ont été pensés comme des bâtiments en appentis qui s'appuient sur un bâti déjà existant : la scénographie cherche à rappeler l'architecture des villages.

Les couleurs rappellent les trois « couleurs » du Pays d'art et d'histoire : orange, bleu, vert. La charte graphique renvoie au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Conception : BCV Création (35 Mellé).

Itinérance

L'exposition « Communs : air(e) de village » doit se déplacer dans les communes du Pays du Vignoble Nantais pendant au moins trois ans.

En 2017, cinq communes seront concernées :

- **Maisdon-sur-Sèvre** : 2 - 22 mai 2017, devant la mairie,
- **Boussay** : 26 juin – 17 juillet, devant le Quai,
- **Gorges** : 9 et 10 septembre, dans le cadre de Randissimo,
- **La Boissière-du-Doré** : 1^{er} – 22 octobre, salle Montfort puis à la mairie
- **Vallet** : 27 novembre – 15 décembre, atrium de l'hôtel de ville.



Animations autour de l'exposition

Partenariat avec Jazz sur Lie Orchestra

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, soutenu par le Conseil Départemental, deux actions sont prévues au cours de l'année avec l'association Jazz sur Lie Orchestra. En effet, l'improvisation en jazz demande un art du dialogue et du vivre-ensemble, tout comme la vie dans un village à communs.

- Un concert du Brass Dance au village de Rousselin, à Boussay est programmé le dimanche 9 juillet. Il s'agit de jazz « guinguette », pour un moment de vivre ensemble au début de l'été.
- Deux « salons de musique » avec Sébastien Boisseau. Dans le cadre du projet « Un salon – Deux musiciens », Sébastien Boisseau s'installe chez l'habitant qui invite autour de lui ses proches et voisins à partager ce moment musical. L'objectif est de découvrir ce qu'est l'improvisation en jazz et d'échanger autour de cette pratique, une forme de vivre ensemble.

Sollicitation de partenariats locaux

Pour parler et faire parler du patrimoine et du vivre ensemble dans les communes qui reçoivent l'exposition, le Pays d'art et d'histoire prend contact avec les communes qui reçoivent l'exposition et les associations d'histoire locale.

- Avec les associations locales :
L'objectif est ici de tisser des liens avec le milieu associatif et de mettre en œuvre un éclairage réciproque sur l'action du Pays d'art et d'histoire et celle des structures locales.
La définition des partenariats est en cours. Par exemple, l'association « Vallet mémoires » envisage une collecte de photos sur les moments festifs dans les villages qui ferait l'objet d'une exposition, parallèle et complémentaire à « Communs : air(e) de village » dans l'atrium de l'hôtel de ville de Vallet.
- Avec les communes :
Un projet est en cours d'étude avec la médiathèque de Vallet pour le jeune public.

Une étude à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais

Dans le cadre du label « Villes et Pays d'art et d'histoire », le territoire du Vignoble Nantais se devait de mettre en place des missions de connaissance et de valorisation de son patrimoine, c'est pour cette raison qu'un projet d'inventaire a été lancé.

Le projet débute en 2013 par la constitution d'un groupe de travail qui avait pour mission de définir le sujet d'un inventaire thématique à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais. Le groupe de travail a choisi un sujet qui concerne toutes les communes du Pays du Vignoble Nantais, les « villages à commun », une thématique d'actualité d'une part grâce à la présence actuelle des communs et à leurs usages forts, et d'autre part à cause de la disparition qui menace l'architecture modeste de ces villages. Ce sujet prenait en compte un patrimoine matériel (architecture rurale, forme des villages) et immatériel (usages) et s'appuyait sur des études déjà existantes.

Repérage

En 2014, dans le cadre de leur stage, deux étudiants de Master II de géographie de l'Université de Nantes (IGARUN), ont eu pour mission le repérage de l'ensemble des 596 communs référencés comme tels dans le cadastre actuel, dans 288 villages.

Le Pays du Vignoble Nantais a recruté une chargée de mission, Marion Orillard, qui a travaillé en collaboration avec Florian Stalder, conservateur du patrimoine au service de l'Inventaire de la Région Pays de la Loire. L'étude a débuté par un dépouillement des cadastres napoléoniens pour avoir une vision de l'évolution des communs et par un repérage de terrain avec la visite d'un millier de villages et la rencontre des habitants.

Etude approfondie

A partir de ce repérage, 96 villages ont été sélectionnés comme matériau d'étude.

En 2015, une étude historique, paysagère et architecturale plus approfondie a concerné 12 villages, retenus pour leur représentativité, la lisibilité de leur organisation foncière et la conservation de leur architecture. Une campagne photographique s'est déroulée en parallèle.

Dans le respect de la démarche de l'inventaire général du Patrimoine Culturel, compétence des Régions, des dossiers individuels ont été rédigés sur les 12 villages sélectionnés, et des dossiers de synthèse décrivent chacun des différents types de village identifiés lors de l'étude.

Transmission des résultats

En 2016, les résultats ont été présentés lors des premiers rendus publics, lors de conférences dans le cadre de l'Université sur Lie et aux archives départementales de Loire-Atlantique (dans le cadre de la programmation de la Société Archéologique et Historique de Nantes), lors d'une visite guidée organisée au village de la Brégeoennière (La Boissière-du-Doré), et dans un article de la publication *Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais*, du Pays d'art et d'histoire. La rédaction des dossiers de synthèse et la préparation des relevés architecturaux ont débuté cette même année et se poursuivent en 2017.

En 2017, ces synthèses seront mises en ligne sur Gertrude, la base de données du service régional de l'inventaire, un article sera publié dans les Cahiers Nantais (revue semestrielle de l'IGARUN) et l'exposition itinérante « Communs : air(e) de village » va débiter son itinérance.

L'inventaire du patrimoine, une compétence régionale

Créé en 1964 par André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, l'Inventaire du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître le patrimoine de France. C'est depuis 2004 une mission qui relève de la compétence des Régions.

Recenser, étudier, faire connaître

L'**Inventaire** général étudie tous les éléments d'un paysage et les objets d'un territoire. Ce recensement exhaustif, complété d'un travail de recherche, permet d'établir une documentation homogène et pérenne accompagnée d'analyses et de synthèses sur le **patrimoine régional** à partir d'une approche géographique ou thématique.

Cette démarche scientifique nourrie par les **sources manuscrites et iconographiques**, **l'arpentage systématique** du territoire et d'une **couverture photographique** accompagnée de relevés. Ce travail ordonné et minutieux permet d'établir **des dossiers argumentés** qui servent à révéler, à valoriser et à promouvoir le patrimoine. L'Inventaire n'entraîne aucune contrainte juridique ou réglementaire.

Les résultats sont accessibles à tous pour enrichir la connaissance d'un patrimoine commun :

- **www.patrimoine.paysdelaloire.fr** : un portail numérique régional dédié au patrimoine et à l'inventaire.
- **A Nantes, une bibliothèque du patrimoine** ouverte à tous propose un fonds spécialisé sur l'histoire et le patrimoine régional ainsi que les dossiers d'Inventaire. Lien vers le catalogue
- **Les études donnent lieu à des publications** en partenariat avec les Éditions 303 : Cahiers du Patrimoine, Images du Patrimoine et Parcours du Patrimoine, conçus comme des guides de tourisme culturel

Au service des territoires, l'Inventaire des Pays de la Loire, œuvre en **partenariat avec les collectivités, structures et associations patrimoniales**. Il apporte son expertise aux acteurs locaux, analyse les éléments constitutifs du patrimoine, participe à des projets de valorisation et d'aménagement des territoires.

La Région Pays de la Loire, un patrimoine riche à préserver

Héritage collectif à préserver et transmettre, le patrimoine est porteur d'identité, d'histoire, d'avenir et de développement sur tous nos territoires.

Forte de cette conviction, la Région des Pays de la Loire porte une ambition à la fois pour la connaissance, la conservation et l'animation du patrimoine. Cette ambition se traduit donc d'abord par la mise en œuvre résolue de la compétence d'Inventaire général du patrimoine - dévolue par la loi - sur les cinq départements et sur des champs d'étude variés.

Cette volonté se traduit en outre par l'ouverture de nouveaux programmes permettant de répondre aux attentes des habitants et des communes en matière de patrimoines protégé et non protégé. Elle concourt également à l'embellissement des petites cités de caractère et des secteurs sauvegardés des Pays de la Loire pour développer ces territoires et renforcer leur attractivité culturelle et touristique. Par ailleurs, afin d'encourager le modèle économique du financement participatif, le Conseil régional abonde désormais les restaurations du patrimoine non protégé des communes de moins de 3 000 habitants.

Enfin, au-delà de sa compétence obligatoire et de son intervention pour la restauration des monuments et des bourgs anciens, la Région souhaite replacer les richesses patrimoniales du territoire au cœur de l'action culturelle. Pour ce faire, elle développe tout au long de l'année des manifestations culturelles en lien notamment avec les thématiques de l'inventaire, se mobilise autour de temps forts (Journées du patrimoine, Rencontres régionales du patrimoine...), soutient le développement de l'éducation artistique et culturelle et accompagne les initiatives novatrices et les structures ligériennes agissant en faveur de de la connaissance et de la promotion du patrimoine culturel régional.

Renseignements et contacts

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais / www.vignoble-nantais.eu

Clotilde DUPE-BRACHU, Animatrice de l'architecture et du patrimoine : pah@vignoble-nantais.fr / 02 40 80 90 13

Marion ORILLARD, Chargée d'études et de recherche : inventaire@vignoble-nantais.fr / 02 40 80 90 13

Alexandra LE DREFF, Chargée de mission événementiel : evenementiel@musee-vignoble-nantais.fr / 02 40 80 90 13

Ludivine JOURDAN, Chargée de communication : communication@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

Région Pays de la Loire / www.patrimoine.paysdelaloire.fr

Nadia HAMNACHE, Chargée de communication : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Partenariats et financements

- Université de Nantes / IGARUN :
- Région Pays de la Loire :
 - Accompagnement technique de la recherche, encadrement scientifique par Florian Stalder, conservateur du patrimoine, chercheur au service Patrimoine de la Région
 - Campagne photographique
 - Financement du projet
- ETPB Sèvre Nantaise : membre du groupe de travail
- Le Forum : membre du groupe de travail, relais vers les associations locales pour identifier la documentation et rencontrer les habitants
- Conseil Départemental : membre du groupe de travail, financement dans le cadre du Projet Culturel de Territoire
- Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Pays de la Loire, financement dans le cadre de la convention « Pays d'art et d'histoire »
- soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme LEADER

